

Le Ministère public de la Confédération se trouve à nouveau mis sous pression

Classement de l'affaire Al-Taqwa: vives réactions.

Denis Masméjan

Le classement par le Ministère public de la Confédération, cette semaine (LT du 2.06.05), de l'enquête sur la banque Al-Taqwa, à Lugano, n'a pas servi la cause du Parquet dans son rapport de force avec les politiques. Déjà mis sous pression à plusieurs reprises en raison du peu de résultats obtenus, les services du procureur général Valentin Roschacher se trouvent, à nouveau, en butte à de sévères critiques. Ces dernières pointent avant tout le manque d'efficacité d'un Ministère public et d'une police judiciaire fédérale pourtant dotés de puissants effectifs depuis qu'ils sont seuls compétents en Suisse pour poursuivre les affaires de grande criminalité internationale.

Le manque actuel de surveillance et de contrôle sur le Parquet semble patent, et pas seulement aux yeux d'un Christoph Blocher. Dans la Berner Zeitung de vendredi, la conseillère nationale socialiste de Bâle-Campagne Susanne Leutenegger Oberholzer déclarait que «le Conseil fédéral doit prendre rapidement les choses en main et trouver une solution à une surveillance insuffisante».

«Il est clair que cette affaire va amener du vent dans les voiles de ceux qui préconisent une tutelle du Département fédéral de justice et police», confie le conseiller aux Etats Dick Marty. Dans une interview publiée vendredi par le Tages-Anzeiger, le radical tessinois a durement critiqué le Ministère public, tout en s'opposant à tout affaiblissement de ses moyens.

Lui-même ancien procureur du Sopraceneri, Dick Marty s'estime personnellement concerné. Il est celui qui est à l'origine des «nouvelles compétences» de la Confédération dans le domaine du crime organisé. Il avait vigoureusement combattu le modèle proposé par le Conseil fédéral, qui n'entendait donner au Ministère public que la possibilité, et non l'obligation, de se saisir de ce type d'affaires. Le Tessinois s'est également élevé contre la proposition de Christoph Blocher de soumettre le Parquet à la surveillance du Département fédéral de justice et police.

«Les meilleurs procureurs sont dans les cantons»

Quant aux causes des échecs accumulés par le Ministère public, Dick Marty observe que «les meilleurs procureurs sont restés dans les cantons.» Il ne dément pas que cette remarque puisse s'appliquer aussi au Neuchâtelois Claude Nicati, le procureur général adjoint de la Confédération qui a conduit l'enquête Al-Taqwa.

A titre privé, et sans qu'il reçoive le moindre mandat, Dick Marty a pu lire certaines pièces de la correspondance entre le prévenu Youssef Nada et le Parquet. «N'importe quel lecteur neutre se serait rendu compte très vite que les enquêteurs n'avaient pas grand-chose en main», relève-t-il.